

FAQ pour les IP



J'ai récemment obtenu mon diplôme d'un programme d'IP approuvé (soins de santé primaires). Que dois-je faire pour obtenir mon immatriculation à titre d'IP?

Vous devriez communiquer avec les services d'immatriculation de l'AIINB aussitôt que possible pour obtenir de l'aide, ou cliquer sur le lien vers les services d'immatriculation à www.aiinb.nb.ca. Vous devez vous inscrire à l'examen d'admission canadien à la profession d'infirmière praticienne appelé « Examen canadien des infirmières et infirmiers praticiens » et le réussir.